

Objet : Budget Primitif 2022 de la Ville de CHATEAUBRIANT**EXPOSÉ**

Le Budget Primitif 2022 de la Ville de Châteaubriant intégrant d'une part, les restes à réaliser 2021 de la Ville d'autre part, les résultats reportés 2021 de la Ville, s'équilibre comme suit :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
• Section de fonctionnement	15 536 600.00 €	15 536 600.00 €
• Section d'investissement	10 217 000.00 €	10 217 000.00 €

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide d'adopter le Budget Primitif 2022 de la Ville de CHATEAUBRIANT :

- Section de fonctionnement (au niveau du chapitre)
- Section d'investissement (au niveau du chapitre).

Les propositions sont adoptées par 28 voix
Contre : 4 (M. BARON, M. GAUDIN,
Mme ORAIN)

Fait et délibéré à Châteaubriant
A l'Hôtel de Ville, le 6 avril 2022

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20220412-19-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 12-04-2022

Publication le : 12-04-2022



Le Maire

Alain HUNAUULT

Le Maire,
Alain HUNAUULT

